HUMANIS
I.P.A.

BILAN DE COMPETENCES

46 rue Saint Firmin - 12850 ONET-LE-CHATEAU - Tél : 05 65 78 08 23 - Fax : 05 65 78 68 28
Email : contact@humanis-ipa.com SARL au capital de 7622,45 € - RCS Rodez B 419 856 497 – Code APE 8559A

BILAN DE COMPETENCES
CODE CPF : 202

Objectifs généraux

- Analyser ses compétences et ses aptitudes professionnelles
- Se positionner dans son environnement professionnel
- Définir un projet professionnel et/ou des projets de formation

Contenu indicatif

Étape 1 : Répertorier les forces et les points de vigilance de son parcours.

Identifier ses compétences professionnelles
Découvrir les aspects positifs de sa personnalité
Déceler des potentialités inexploitées
Savoir reconnaître ses difficultés, ses manques.
Réfléchir au projet professionnel

Étape 2 : Se situer par rapport à son projet

Rechercher des informations utiles concernant les activités sur lesquelles porte l'intérêt du bénéficiaire

- Se documenter, établir une enquête et exploiter les informations retenues…

Mesurer l'écart entre son projet et sa faisabilité :

- Recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel
- Envisager les différentes étapes de son projet

Étape 3 : Conclusion de l'accompagnement

Prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet (formation, entretiens…)
Rédiger un plan personnel d'efficacité afin de se projeter dans l'avenir de façon confiante et dynamique.

Méthode pédagogique et outils

A partir de ses expériences, de tests de positionnement ou questionnaires, chaque participant(e) analyse son parcours avec l'intervenant.
Celui-ci permet au bénéficiaire de s'assurer de ses points d'appui (compétences, qualités), d'expérimenter de nouveaux comportements dans sa recherche, d'ouvrir de nouveaux champs d'investigation.

Les tests utilisés sont des tests de personnalité pour la connaissance de soi et de ses qualités.

L'intervenant s'engage à un strict respect des règles de confidentialité.

Des entretiens de suivi à 3 et 6 mois seront réalisés à l'issue

Déroulement et organisation

Durée : 21 heures (sous forme de séances individuelles de 3 ou 2 heures)

Périodicité : 1 à 2 séances hebdomadaires

Délais d'accès : 1 mois maximum après votre demande

Lieu : Humanis IPA – 46 Rue Saint Firmin – 12850 Onet-le-Château

Accessibilité : Établissement de 5ème catégorie pouvant accueillir des personnes en situation de handicap (places de parking réservées, accessibilité et mobilité interne, référent handicap interne)

Budget : Nous consulter

Indicateurs de résultats

A venir